

Faut-il lever le secret bancaire pour les contribuables Suisses?

Débat en Ville Lionel Halpérin (PLR) et Magali Orsini (Ensemble à Gauche) se sont affrontés sur la question au Café des Savoises.



De gauche à droite au Café des Savoises: Magali Orsini, Irène Languin et Lionel Halpérin.
Image: Laurent Guiraud

On le donnait pour mort mais il a la peau dure. Dans la tourmente depuis 2009, le secret bancaire helvétique a laissé bien des plumes dans le conflit fiscal qui a mis aux prises la Suisse avec les Etats-Unis. Sous la pression internationale, la Confédération a en effet été contrainte de lever son dispositif protégeant les étrangers qui cachaient leurs avoirs dans les coffres de ses banques.

Les contribuables suisses, quant à eux, étaient menacés du même traitement par une refonte du droit pénal fiscal fédéral, visant notamment à permettre aux autorités cantonales, en cas de soupçon de fraude, de se procurer toutes les informations nécessaires auprès des banques. Or le Conseil fédéral vient d'annoncer avoir suspendu cette révision. Les clients suisses des banques pourront donc continuer, jusqu'à nouvel ordre, d'abriter leur fortune dans l'alcôve du secret bancaire.

L'abandon de cette réforme est-il une bonne nouvelle?

Lionel Halpérin (L.H.): Oui, car le secret bancaire est d'abord là pour protéger la sphère privée des individus. Il s'agit d'une des libertés fondamentales qui doit être défendue. On l'oublie trop souvent, dans cette période où on espère la transparence partout et pour tous.

Magali Orsini (M.O.): Le secret bancaire défend la partie la plus vilaine de la sphère privée, à savoir la fraude fiscale. Quand on n'a rien à cacher, on n'a rien à redouter de questions que le fisc peut poser aux banques. Il ne s'agit pas d'étaler ses revenus et sa fortune sur la place publique. Il n'y a rien de plus laid que de ne pas payer ses impôts. C'est lamentable de trouver des arguments moraux à une telle pratique.

Par Irène Languin@Gazonee Mis à jour à 09h05

Mots-clés

[Les débats de la Tribune](#)

Articles en relation

[Le secret bancaire n'est pas mort](#)



Editorial Plus...

Par Arthur Grosjean 05.11.2015

[L'Etat renonce à une traque multiclée des fraudeurs du fisc](#)

Conseil fédéral La révision du droit pénal fiscal aurait impliqué un assouplissement du secret bancaire. [Plus...](#)

Par Arthur Grosjean 04.11.2015

[Le secret bancaire: la Suisse doit-elle rester un bastion pour les contribuables?](#)

Débat en Ville Les députés Lionel Halpérin (PLR) et Magali Orsini (Ensemble à Gauche) confronteront leurs vues le jeudi 12 novembre aux Savoises [Plus...](#)

Par Irène Languin 09.11.2015

«Frauder le fisc est un comportement de délinquant.»

Magali Orsini, députée Ensemble à Gauche

Beaucoup de Suisses trichent-ils?

L.H.: En tout cas pas plus que d'autres. Il est incontestable que le secret a aidé ou aide certaines personnes à cacher leur argent au fisc. Mais il sert aussi à défendre des gens qui ont besoin de la protection de notre démocratie car ils risquent dans leurs pays des violations majeures des droits de l'homme. La transparence absolue est ce que recherchent toutes les dictatures.

M.O.: J'observe une dégradation dans le comportement des contribuables genevois. Il y avait dans le canton une tradition d'honnêteté dans les couches les plus aisées de la population, qui n'a absolument plus cours actuellement.

La droite a déposé une initiative visant à étendre la protection de la sphère privée au domaine financier. Elle réclame moins d'emprise de l'Etat sur le citoyen...

M.O.: Les lois fiscales doivent être appliquées comme toutes les autres lois. Il n'y a pas de raison de considérer qu'il est amusant de frauder le fisc. C'est un comportement de délinquant: on prive l'Etat de recette auxquelles il y a pleinement droit. Des milliards sont soustraits à l'administration fiscale, ce n'est pas défendable.

L.H.: Mon propos n'est pas de défendre les fraudeurs. On a le choix entre deux systèmes: l'un, appliqué par la France, l'Italie ou l'Allemagne, fondé sur le principe de la méfiance; l'autre, pratiqué en Suisse, basé sur la confiance entre l'administration et les administrés et qui postule que l'individu va déclarer sa fortune sans avoir un policier derrière le dos. Changer de système n'améliorera pas la lutte contre la fraude mais renforcera la méfiance vis-à-vis de l'Etat.

Assouplir le secret bancaire mettrait-il fin au principe de bonne foi?

M.O.: On a tellement confiance dans la bonne foi des citoyens qu'on leur propose sans arrêt des amnisties fiscales qui rapportent des centaines de millions! Je suis contre toute forme d'amnistie. On a fraudé, on se fait prendre? Eh bien on paie le prix prévu par la loi. Pourquoi le domaine fiscal échappe-t-il à ce point au champ pénal?

A chercher la transparence à tout prix, ne va-t-on pas favoriser un «marché noir» du secret financier?

L.H.: Je suis persuadé qu'à partir du moment où on met un policier derrière chaque citoyen, ceux qui fraudent trouveront un moyen de frauder autrement. La seule chose qu'on aura faite, c'est changer le rapport entre administration et administrés.

M.O.: Les fraudeurs trouveront toujours des moyens pour contourner la loi, aidés par des avocats très compétents. C'est le devoir de l'Etat de mettre tout en œuvre pour récupérer l'impôt. L'impôt, c'est sacré: c'est ce qui assure la cohésion sociale, la redistribution. Quand on augmente le nombre des contrôleurs, les rentrées fiscales sont immédiatement en hausse.



Députée Ensemble à Gauche au Grand Conseil, Magali Orsini siège à la commission des finances. (Image: Laurent Guiraud)



Avocat, Lionel Halpérin est député PLR au Grand Conseil et vice-président de la commission fiscale. (Image: Laurent Guiraud)

«A trop se méfier de ses administrés, l'Etat perdra leur confiance.»

Lionel Halpérin, député, parti libéral-radical

Les banques, agents du fisc?

L.H.: Ça ne me séduit pas mais je n'aime pas non plus que les banques soient devenues des agents des policiers en matière de blanchiment d'argent. La grande question est de savoir si on veut préserver les secrets. Il y a le secret médical, des avocats, des ecclésiastiques, attaqués de toutes parts. Il faut se battre pour les défendre. S'ils ont été inscrits dans la loi, ce n'est pas pour permettre aux fraudeurs de s'en sortir, c'est parce qu'on a considéré qu'il était important pour chacun d'avoir droit à une sphère individuelle dans laquelle l'Etat n'a pas à entrer.

La Suisse doit-elle s'adapter à l'évolution des normes économiques de ses voisins?

L.H.: Aucunement, chaque pays a sa manière de fonctionner sur le prélèvement des impôts.

M.O.: Je suis partisane de l'harmonisation fiscale. Le secret bancaire en tant que tel est une pratique complètement archaïque qui est appelée à disparaître à terme.

Selon une étude de Tax Justice Network, la Suisse reste la «mère de tous les paradis fiscaux». Réaction?

M.O.: Ça m'inspire une certaine tristesse. J'aimerais mieux qu'on soit à l'avant-garde de la moralité et de la compétence.

L.H.: C'est triste, mais parce que la réalité est totalement différente. Pour n'importe qui qui pratique la Suisse, d'abord en matière de blanchiment d'argent, la Confédération a adopté tous les standards existants et contrairement aux autres Etats, elle les applique. Beaucoup de pays qui nous font la morale aujourd'hui devraient s'en inspirer. (TDG)

(Créé: 13.11.2015, 09h21)



Les débats en ville sont animés par Irène Languin, journaliste à la Tribune de Genève. (Image: Pascal Frautschi)

À lire aussi

powered by veeseo



Secret bancaire: la Suisse doit-elle rester un bastion pour ses contribuables?

Les députés Lionel... [Plus...](#)



Le secret bancaire n'est pas mort

[Plus...](#)



Vos voyages de rêve
Vous visiterez les plus beaux endroits du monde. Laissez-vous inspirer!



L'Etat renonce à une traque musclée des fraudeurs du fisc

La révision du droit pénal... [Plus...](#)